

Pôle de compétences

SPORT

Le pôle de compétences sport CNFPT est un véritable réseau national au service des collectivités territoriales.

Il est composé :

- d'une responsable, Anne Lise BRIHAYE, basée à l'INSET de Nancy,
- de conseillers formation basés dans les Délégations régionales du CNFPT et les INSET de Dunkerque et Montpellier.

MISSIONS

Le domaine sport s'attache à suivre l'évolution des métiers, des activités et des politiques publiques qui viennent impacter le développement des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales.

Il exerce diverses missions parmi lesquelles celles de :

- Veille et prospective,
- Anticipation de l'évolution des métiers territoriaux,
- Conception d'itinéraires de formation,
- Organisation d'événements nationaux.

Les thématiques sont travaillées de manière transversale avec différents pôles du CNFPT (affaires juridiques - citoyenneté et vie associative - restauration collective, alimentation, laboratoires - culture - politiques éducatives, animation, jeunesse - sport, situés à Nancy, mais aussi Patrimoine bâti et Energie basés à l'INSET de Montpellier).

Les travaux sont menés en partenariat avec des professionnels du secteur (territoriaux, ministères, associations de professionnels, universitaires)

OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation du domaine sport est centrée autour d'itinéraires de formation, composés de modules de formation indépendants les uns des autres qui permettent à chaque agent d'individualiser son parcours et d'acquérir les compétences spécifiques à un métier ou une politique.



Les itinéraires métiers :

1. Directeur ou directrice et cadre chargé des sports

L'évolution de la demande sociale des modes de gestion et la raréfaction des moyens impactent les champs d'interventions des directeurs ou directrice des sports. Situés au carrefour entre plusieurs politiques publiques, ils sont invités à développer des synergies et de nouveaux modes de coopération avec les domaines voisins que sont l'éducation et la culture, la santé et la politique de la ville, mais aussi des outils de pilotage économique pouvant rendre compte de leur activité. La proposition et la mise en œuvre d'une politique sportive cohérente avec les orientations des élus et tenant compte de ces différents facteurs d'évolution structurent cet itinéraire.

2. Directeur ou directrice et cadre chargé d'un centre aquatique

Les spécificités organisationnelles et techniques des centres aquatiques en tant qu'équipement sportif représentent une lourde charge pour les collectivités territoriales. L'objectif de cet itinéraire est d'accompagner leurs directeurs ou leurs directrices dans l'élaboration d'un projet de service cohérent, visant à la réussite d'un projet de construction ou de réhabilitation et à l'optimisation de l'exploitation de ce type d'équipement.

3. Responsable et cadre chargé des équipements sportifs

Majoritairement propriétaires des équipements sportifs, les communes et les intercommunalités supportent les coûts importants qu'ils engendrent. Les services des sports et les responsables des équipements sportifs sont donc fortement incités à trouver des solutions économiques et écologiques tant dans l'entretien des équipements que dans la construction ou la réhabilitation des équipements sportifs. La demande sociale, les pratiques émergentes et le développement du sport-loisir font évoluer la nature même de ces équipements et l'aménagement de l'espace urbain. Cet itinéraire a pour objectif de proposer des solutions prenant en compte toutes ses évolutions tout en garantissant la sécurité des intervenants et des pratiquants.

Les itinéraires politiques publiques :

Les nouveaux territoires des activités physiques et sportives (APS)

Pratiques en évolution constante, diversification des publics et de la demande sociale, nouveaux équipements, mais aussi évolutions institutionnelles, économiques et des modes de gouvernance viennent impacter l'action publique. Au croisement de nombreuses politiques locales, les APS peuvent modifier un territoire, participer de son aménagement ou du développement de son tissu économique et de son rayonnement touristique. Cet itinéraire a pour objectif d'étudier ces interactions et de s'interroger sur les moyens d'intégrer ces changements dans les politiques mises en œuvre dans les collectivités.

ÉVÉNEMENTIELS

Le domaine sport propose des temps forts programmés en fonction de l'actualité et qui viennent enrichir ou modifier les pratiques professionnelles. Ces journées sont à retrouver sur le site internet du CNFPT.

NOS PARTENAIRES



CONTACTS

Anne-Lise BRIHAYE, responsable du pôle sport INSET de Nancy
03 83 19 52 61 | annelise.brihaye@cnfpt.fr

Bérengère SZCZERBOWSKI, assistante du pôle, INSET de Nancy
03 83 19 22 47 | berengere.szczerbowski@cnfpt.fr



Scannez et découvrez toute l'offre de formation du CNFPT - INSET de Nancy

S'INFORMER,
PARTAGER,
SE FORMER
ENTRE PAIRS

e-communauté
**POLITIQUES ET PRATIQUES
SPORTIVES : ENJEUX ET
PROSPECTIVES**



<https://e-communaut.es.cnfpt.fr/>

